

# Avis public

## Régie de l'énergie

### **DEMANDE D'APPROBATION DU PLAN D'APPROVISIONNEMENT ET DE MODIFICATION DES CONDITIONS DE SERVICE ET TARIF D'ÉNERGIR, S.E.C. À COMPTER DU 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2021 (DOSSIER R-4151-2021)**

La Régie de l'énergie (la Régie) tiendra une audience publique pour étudier la demande d'Énergir, s.e.c. (Énergir) relative à l'établissement de ses tarifs à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2021.

Le 1<sup>er</sup> avril dernier, au soutien de sa demande, Énergir a déposé son plan d'approvisionnement gazier 2022-2025 ainsi que certaines pièces relatives au processus de consultation réglementaire, au développement des ventes, à l'efficacité énergétique et au compte d'aide à la substitution d'énergies plus polluantes. Elle complétera le dépôt des autres pièces du dossier permettant d'établir les *Conditions de service et Tarif* au 1<sup>er</sup> octobre 2021, au début de mois de mai 2021.

#### **LES DEMANDES D'INTERVENTION**

Toute personne intéressée à participer à l'audience publique doit faire parvenir à la Régie une demande d'intervention accompagnée, le cas échéant, d'un budget de participation **au plus tard le 14 mai 2021 à 12 h**. Cette demande doit être faite conformément au *Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie* (le **Règlement**) et aux instructions de la Régie contenues dans sa décision procédurale D-2021-048. Elle doit être transmise à Énergir dans le même délai.

La demande d'Énergir, les documents afférents, le Règlement de même que la décision procédurale D-2021-048 peuvent être consultés sur le site Internet de la Régie au <http://www.regie-energie.qc.ca>.

Le Secrétaire  
Régie de l'énergie  
Place Victoria  
800, rue du Square-Victoria, bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2  
Téléphone : 514 873-2452 ou sans frais 1 888 873-2452  
Télécopieur : 514 873-2070  
Courriel : [greffe@regie-energie.qc.ca](mailto:greffe@regie-energie.qc.ca)

Québec 